



2021-2027-Sur le fil

## Rapport public

<b>Date d'émission du rapport :</b> 14 novembre 2025
<b>Numéro d'inspection :</b> 2025-1611-0006
<b>Type d'incident :</b>
Plainte
Incident critique
Suivi
<b>Titulaire de permis :</b> La municipalité régionale de Peel
<b>Foyer de soins de longue durée et ville :</b> Tall Pines Long Term Care Centre, Brampton

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 10 et 12 au 14 novembre 2025

L'inspection concernait

- Signalement : n° 00159906 – Signalement en lien avec le suivi de l'inspection n° 2025-1611-0005
  - Signalement : n° 00160191 – Signalement en lien avec la prévention et le contrôle des infections.
  - Signalement : n° 00160305 – Signalement en lien avec une plainte relative à la gestion des médicaments

## **Ordres de conformité délivrés antérieurement**

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivant(s) délivré(s) antérieurement :

**Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1611-0005 en lien avec l'article 59 du  
Règl. de l'Ont. 246/22**

**Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés pendant cette inspection :**

## Gestion des médicaments Prévention et contrôle des infections Comportements réactifs



Rapport d'inspection prévu par la  
*Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*  
Ministère des Soins de longue durée

# RÉSULTATS DE L'INSPECTION

**AVIS ÉCRIT : Système de gestion des médicaments**

## Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

## **Non-respect du : paragraphe 123 (2) du Règl. de l'Ont. 246/22**

## Système de gestion des médicaments

Paragraphe 123 (2) – Le titulaire de permis veille à ce que des politiques et des protocoles écrits soient élaborés pour le système de gestion des médicaments afin de veiller à ce que tous les médicaments utilisés au foyer soient acquis, préparés, reçus, entreposés, administrés, détruits et éliminés de façon rigoureuse.

Un membre du personnel a omis de respecter la politique et les marches à suivre du foyer en matière de gestion des médicaments au moment de donner des médicaments à une personne résidente.

**Sources :** Notes sur l'évolution de la situation à propos de la personne résidente; rapport de vérification des médicaments; politique du foyer en matière d'administration des médicaments; entretiens avec des membres du personnel.